

CHALLENGE SENIOR AGS 2022

1- Calendrier.

Le Trophée seniors AGS 2022 se déroulera sur deux jours.

Premier tour le mardi 01 mars et le deuxième tour le 8 mars. Cette deuxième journée pourrait être décalée de huit jours (15 mars) si les conditions locales ou météo empêchaient le bon déroulement d'une de ces deux journées.

2- Format.

L'épreuve s'effectue sur 2 fois 18 trous. Les départs des 9 premiers trous, de chacune des deux journées, s'effectuent en partant des repères jaunes pour les hommes et des repères rouges pour les femmes. Les départs des 9 derniers trous, de chacune des deux journées, s'effectuent en partant des repères blancs pour les hommes et des repères bleus pour les femmes. Les repères de départs seront spécifiques positionnés pour cette compétition interne.

Les départs s'effectueront en ligne pour la première journée et en shot gun pour la seconde.

3- Position des drapeaux.

Les drapeaux seront positionnés de manière différente entre les deux journées. Deux drapeaux par green. Les neuf premiers trous ce seront les drapeaux jaunes qu'il faudra jouer et les neuf derniers trous les drapeaux à damiers ou rouge (selon disponibilités des stocks).

4- Décompte des coups.

Tous les coups comptent. Cependant si au bout de 3 coups au-dessus du PAR, de chacun des trous, la balle n'est pas rentrée dans le trou les joueurs relèveront leur balle et inscriront comme résultat le PAR plus 4 (exemple : trou 3 (PAR4), le joueur a joué son 7ème coup, sans rentrer la balle, il relève celle-ci et inscrit le PAR plus 4 soit 8 sur sa carte de score).

Le vainqueur brut sera celui qui aura mis le moins de coups, par addition des scores de chacune des deux journées, pour réaliser les deux parcours.

Le vainqueur net sera celui qui aura le plus de points stableford.

5- Classement final.

Les joueurs seront classés dans l'ordre croissant des totaux réalisés. En cas d'égalité, le joueur ayant l'index le plus élevé sera classé devant celui à l'index plus bas (exemple : index 16 devant un index 13 si égalité de coups).

6- Conditions de participation.

Appartenir aux seniors golfeurs des pays de Loire de l'AGS et à jour de cette cotisation.

Être abonné parcours à l'AGS ou s'acquitter du green fee.

Être à jour de licence.

Être à jour de visite médicale.

S'inscrire auprès de l'accueil avant les dates limites (PRIMA si active).

7- Remise des prix.

La remise des prix sera faite au cours d'un pot à l'issue de la deuxième journée. Si des dispositions COVID devaient modifier les conditions de la remise des prix les nouvelles dispositions seront communiquées par mail.

Seront récompensés : le vainqueur en brut, le vainqueur en net.

8- Règles du jeu.

Les règles en vigueur complétées des règles locales s'appliquent. Les balles qui reposent dans les zones à pénalité (trou 7 et trou 8) devront être jouées à partir des DZ respectives. Un rappel sera effectué avant les départs.

9- Responsable des résultats et comité.

Le comité, chargé de régler les litiges est composé. : du responsable sénior golfeur de l'AGS, de l'organisateur de la compétition et d'un capitaine désigné. Ils régleront tous les éventuels litiges.

Le comité sera en charge avec l'accueil de l'établissement des résultats et de leur diffusion

10- Aléas météorologiques.

En cas de mauvaise météo une épreuve peut être annulée. La décision sera prise au plus tard 30 minutes avant le départ de la compétition. Si une seule journée a seulement pu se dérouler le classement sera effectué avec le résultat de cette seule journée. Dans la mesure du possible une des deux journées peut être différée au 15 mars pour respecter les deux tours.

11- Date et heure limite d'inscription.

Les inscriptions ne seront possibles que jusqu'au lundi 12 heures la veille de chaque compétition.

Les inscriptions s'effectuent auprès de l'accueil de l'AGS ou sur prima si la possibilité est offerte.

COVID

Strict respect des gestes barrières.

Rendez-vous à 20 mètres du départ du trou 1 à H moins 10 minutes de votre heure de départ, ou du trou attribué (shot gun).

Glisser votre carte de score dans l'urne prévue devant l'accueil.

Gel hydroalcoolique individuel obligatoire avec vous (il vous sera demandé).

